

EDUCATION.

PÉDAGOGIE.

DE LA MANIÈRE D'ENVISAGER LA PROFESSION D'INSTITUTEUR.

jetait de l'eau sur des cailloux rougis qu'on lui passait du dehors : d'ordinaire en sortant de ce bain de vapeur, le malade allait se jeter à la mer pour s'y baigner et essuyer ses sueurs.

La seconde partie de la médecine était pratiquée par les *Autmoins* ou jongleurs, et cela se faisait au moyen d'incantations et de cérémonies cabalistiques, à la suite desquelles l'*Autmoïn* montrait un petit os, une petite pierre, ou un brin d'herbe sorti du malade et cause prochaine de la maladie.

Les sauvages en fumant leurs calumets, faits de pierres rouges ou vertes particulières ou de porces de homard, racontaient encore des histoires de chasse, dans lesquelles ils faisaient parler et agir les animaux, comme du temps que les animaux parlaient. Ainsi l'hiver se passa d'une façon extrêmement agréable dont les chroniqueurs du temps parlent avec amour.

Cependant tout n'était pas bien pour la colonie, dès 1605 les plaintes des marchands armateurs et des pêcheurs, faisant craindre que le privilège de M. de Monts ne vint à nuire aux armements de pêche sur lesquels la Cour comptait pour entretenir la marine royale de matelots, avaient fait retirer à M. de Monts son privilège : en sorte que ses chances de succès se trouvaient diminuées.

Deux ans après, 1607, les Hollandais pillèrent à Tadoussac les comptoirs de la compagnie de M. de Monts qui contenaient les fourrures de la traite de l'année.

Et comme que cette année Poutrincourt prenant avec lui ses pénates, de Champlain ses notes et Lescarbot ses vers, et après avoir serré la main de leurs amis les sauvages désolés, partirent pour la France.

On renouvela cependant le privilège pour une année, et ce fut alors que le Père Coton, jésuite confesseur de Henri IV, recommanda pour les missions d'Amérique les pères Biart et Edmond Masse.

M. de Poutrincourt reçut donc l'ordre de prendre sur ses navires à Bordeaux les pères Jésuites. Poutrincourt était catholique ; mais il partageait les préjugés du temps, et comme encore des catholiques peu éclairés, il n'aimait pas les jésuites.

Bref il réussit à partir en 1610 sans emmener les jésuites qu'il avait remplacés par un digne prêtre séculier M. Jessé Flèche ou Fléché, qui reçut ses pouvoirs du nonce Ubadini et fut le second prêtre envoyé vers nos régions, et le successeur de ce curé dont parle Champlain, qui faisait le coup de poing avec le ministre, et dont heureusement l'histoire ne nous a pas conservé le nom.

Le jour ou la veille de la Saint Jean-Baptiste de 1610, M. Flèche baptisa 24 ou 25 sauvages souriquois, ce fut le commencement de cette chrétienté d'Amérique : et ce fut alors que les sauvages Micmacs donnèrent aux prêtres le nom de Patriarches (*Pattias*).

A l'arrivée des français, Mambertou était venu s'informer de ses amis et surtout de Lescarbot :—ce fut avec une joie indicible qu'il apprit que son bon ami avait chanté ses exploits dans un poème publié en France.

Biancourt, fils de M. de Poutrincourt, alla en France et ce fut alors qu'une Dame de la Cour du Roi, Madame de Guercheville, prit l'intérêt qu'elle a toujours montré pour la colonie. Madame de Guercheville était femme de M. de La Rochefoucauld-Liancourt, Gouverneur de Paris.

Elle donna les secours, puisés dans sa bourse et celles de ses amis ; mais comme elle y mettait pour condition d'emmener les pères jésuites, il lui fallut encore désintéresser de 4000 francs deux marchands de Dieppe, Dujardin et Abraham Duquesne (père de l'amiral Duquesne) qui ne voulaient pas des jésuites.

Madame de Guercheville donna encore de l'argent pour acheter des objets de traite, dont partie des profits devaient retourner à la colonie et partie au soutien des missions des jésuites : enfin elle forma sur ces bases une société avec Biancourt.

Port Royal était dans la détresse et les Pères Biart et Masse eurent bien des déboires. Les chefs civils de la colonie s'étaient imaginés que les jésuites devaient de suite baptiser tous les sauvages, tandis que les pères, avec raison, ne voulaient conférer le baptême aux adultes qu'après instruction : Lescarbot à la bonhomie de trouver les jésuites peu tolérants.

Mambertou était arrivé au terme de sa longue carrière, et les pères eurent le bonheur de le voir mourir dans les sentiments d'un fervent catholique, en renonçant même de bon cœur au désir exprimé d'abord, d'être enterré avec ses pères, ce que les jésuites lui refusèrent, parceque dans ce désir se cachait, dans l'origine, un reste de superstition de l'ancien *Autmoïn*.

ARTHUR CASGRAIN.

(A continuer.)

La manière d'envisager la carrière de l'éducation a, sur les succès et sur le bien-être de ceux qui la suivent, une influence qui ne semble pas généralement comprise. Nous n'entendons pas parler ici de la manière dont elle est considérée par la société ; loin de nous la prétention de faire la leçon à notre siècle dans ces modestes pages. D'ailleurs l'opinion du public tient beaucoup à la façon dont la profession d'instituteur est exercée, à la nature et à l'étendue des services qu'on y rend. La considération qu'il y attache dépend donc en grande partie de ceux qui s'y livrent, et, sous ce rapport, il est au pouvoir des instituteurs eux-mêmes de la faire estimer et honorer du pays et d'obtenir pour elle l'attention qui peut en assurer le succès.

Ce sont en conséquence des avis que nous nous proposons de donner aux instituteurs, quelques conseils dictés par l'intérêt sincère que nous leur portons, et par un vif désir de contribuer à ce qui peut non moins leur faire aimer leur profession que favoriser la bonne éducation de la jeunesse.

Il y a deux manières principales d'envisager la profession d'instituteur, et selon qu'on adopte l'une ou l'autre, on est généralement porté à l'embrasser par des motifs très différents.

La première consiste à n'y voir qu'une profession comme une autre, un état plus ou moins à sa portée et un moyen plus ou moins lucratif de gagner sa vie ; on la choisit en pareil cas par des motifs purement humains. Il est inutile de dire que cette manière n'est pas la nôtre ; elle n'est pas davantage celle des instituteurs vraiment dignes de ce nom.

Dans la seconde manière, on voit moins dans la carrière de l'éducation, les avantages qu'elle confère, que son objet est le but final. En la choisissant on a principalement en vue ses nobles attributions, les occupations et les soins relevés dont on sera chargé et le bien qu'on aura la possibilité d'y faire. D'après cette manière de l'envisager, l'éducation a été souvent nommée dans ces derniers temps un *sacerdoce*.

Pour nous, d'accord avec un orateur chrétien de notre temps, dans son beau livre sur l'éducation, (1) nous dirons plutôt que l'éducation est un *apostolat*.

Ce n'est pas sans raison que nous préférons l'un de ces termes à l'autre ; il y a, selon nous, une grande différence entre eux, bien que tous deux impliquent l'idée de devoir et d'une belle et grande mission à remplir. Mais le premier éveille avec lui des idées d'autorité et de pouvoir, de droit au respect des autres, toutes choses qui peuvent exciter des sentiments d'orgueil, peu compatibles avec les véritables fonctions de celui qui, en se chargeant d'élever la jeunesse, doit lui donner des exemples de tout genre, à commencer par celui de la modestie.

L'*apostolat* ne fait maître au contraire que des idées de zèle, de dévouement et d'abnégation. Du reste il produit des effets analogues à ceux qui pourraient être dus à l'idée de sacerdoce : dignité, respect de soi-même, éloignement pour tout ce qui peut souiller, dégrader ou avilir, haute opinion de la noblesse de ses fonctions, des qualités ou des vertus qu'elle exige, des devoirs qu'elle impose.

Voyons maintenant quelle influence peut avoir sur notre vie et sur les dispositions que nous apporterons dans l'exercice de la profession d'instituteur la première ou la seconde manière d'envisager l'éducation.

Lorsqu'on choisit cette carrière, comme on prendrait tout autre état, on ne s'y détermine le plus ordinairement qu'en

(1) Mgr Dupanloup, *De l'Education*, E. II, Liv. Ior.